



TERMES DE REFERENCE

Projet : Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – FED/2018/399-509

Titre : Sélection d'un cabinet/groupe de consultants pour assurer la formation d'acteurs engagés dans la lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest sur diverses thématiques

Date de publication : 06 mai 2021

Date de clôture : 13 juin 2021

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11^e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest- PAPBio (ROC/FED/039-269).

La composante 2 du PAPBio – Gouvernance régionale des Aires Protégées et sécurité – est mise en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à travers son Programme Régional pour l'Afrique Centrale et Occidentale (PACO). Elle vise à insuffler une dynamique régionale pour la gestion efficace des aires protégées et des risques climatiques, le partage et la capitalisation des expériences et connaissances à tous les niveaux et la lutte contre la criminalité environnementale.

Dans le Résultat 6, il a été prévu d'appuyer les capacités techniques, stratégiques et opérationnelles des institutions de la chaîne de contrôle et de surveillance des zones de conservation. C'est dans cette démarche qu'un audit institutionnel a permis d'identifier des champions et acteurs engagés dans la lutte contre la criminalité environnementale (LCE) ainsi que leurs besoins en renforcement de capacités.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'une équipe de consultants formateurs/cabinet pour la préparation et la conduite des formations au profit de champions et acteurs engagés dans la LCE en Afrique de l'Ouest.

2. Objectifs

Cet appel à candidatures a pour objectif de recruter un cabinet/groupe de consultants formateurs devant préparer et conduire 08 formations au profit d'environ 100 professionnels qui seront identifiés par l'équipe du projet au sein des institutions d'application des lois (Eaux et Forêts, Faune, Parcs et Réserves, Police, Douanes, etc.) et des magistrats et procureurs spécialisés afin de développer et accroître leur savoir-faire et attitudes professionnelles en matière de LCE.

De façon spécifique, il s'agira pour les consultants de :

- élaborer le plan des 08 formations, les syllabi ainsi que leurs contenus et les supports ;
- administrer les 08 formations aux professionnels et champions de la LCE ;
- former au moins 100 professionnels sur les outils d'analyse des crimes environnementaux.

3. Spécifications de la mission

Les formations devront couvrir, de manière non exhaustive, les thématiques telles que l'identification des principales espèces objet de trafic ; les méthodes d'enquêtes/détection à différents niveaux et de poursuites ; le renseignement et les sources d'information ; les preuves et leur traitement ; l'exploitation des communications ; les techniques d'interrogatoire et de témoignage au tribunal ; le contrôle documentaire au niveau frontalier ; la gestion des scènes de crime ; la police scientifique ; les méthodes de recherche spécialisée des réseaux de criminels transnationaux ; les protocoles opératoires standardisés ; les règles et procédures de gestion des crimes environnementaux ; la coordination de la chaîne pénale ; la coopération et coordination transfrontalière ; la récupération, manipulation et gestion des produits des crimes environnementaux ; l'application de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) ; la criminalité environnementale et le droit pénal dans le contexte des Etats de la CEDEAO ; la gestion des bases de données sur la criminalité environnementale ; etc.

Par ailleurs, il est attendu que les formations intègrent des outils pratiques tels que ceux développés par le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (*The International Consortium on Combating Wildlife Crime, ICCWC*) dont la Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts (*Wildlife and Forest Crime Analytic Toolkit*), etc. De plus, l'équipe de consultants assurera la traduction dans les deux langues (anglaise et française) durant les ateliers de formation.

L'équipe du projet facilitera la mise œuvre des 08 formations et s'occupera entièrement de la mobilisation et de l'invitation des participants, puis de l'organisation logistique des ateliers de formation. De même, elle prendra en charge le voyage de l'équipe de consultants durant les 08 formations en fonction du lieu de résidence.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette série de formations sont les suivants :

- le plan des 08 formations, les syllabi, ainsi que leurs contenus sont élaborés ;

- un pool de 100 champions et professionnels de la LCE sont formés sur les thématiques clés liées à la LCE ;
- un pool de 100 champions et professionnels de LCE sont aptes à utiliser les outils de LCE.

5. Livrables

Les livrables attendus sont :

- un plan des 08 formations y compris les contenus/syllabi ;
- les supports de cours utilisés ou développés dans le cadre des formations en anglais et en français ;
- les rapports techniques des formations, incluant des recommandations.

6. Qualifications du cabinet/groupe de consultants

Le cabinet, le groupe de consultants ou structure soumissionnaire doit être :

- actif dans le domaine de la recherche, études et de la conservation de la nature;
- capable de mobiliser des compétences sur la base des Curriculum vitae démontrant une expertise avérée récente en Afrique de l'Ouest dans le domaine de renforcement des capacités en lutte contre les crimes environnementaux.

Le chef de mission doit justifier de :

- au moins un diplôme universitaire Bac + 5 ans dans le domaine de la conservation, de l'environnement, ou du droit de l'environnement ;
- une expérience de formation récente des professionnels d'application des lois (Police, Douane, Eaux et Forêts, etc.), des juristes (magistrats, procureurs, etc.) en lien avec les initiatives de coordination régionale en matière de lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest ;
- bonne connaissance des instruments internationaux et des cadres juridiques nationaux en lien avec la conservation de la biodiversité ;
- une bonne compréhension du contexte de la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest ;
- au moins 10 ans d'expérience pratique en andragogie et formation professionnelle ;
- une grande capacité de synthèse et de rédaction de rapports;
- Au moins une personne dans l'équipe doit justifier de :
- une formation sur les thématiques relatives à la lutte contre les crimes environnementaux dans la région Afrique de l'Ouest ;
- une bonne connaissance du mode opératoire des réseaux de criminels environnementaux ;
- une connaissance avérée des outils d'analyse et des techniques de lutte de la criminalité faunique et forestière ;
- une expérience professionnelle dans le contrôle, surveillance et sécurité environnementale ;
- un excellent niveau de communication écrite et orale des langues dans lesquelles les formations seront déroulées.

7. Contenu des propositions

Les équipes de consultants et/ou cabinets intéressés par cette consultance sont priés de bien vouloir fournir d'une part, une offre technique :

- décrivant la compréhension générale de l'enjeu et des objectifs de la mission ;
- démontrant l'expérience des experts proposés, y-compris les CV détaillés, la liste des expériences pertinentes et si possible au moins une copie d'un rapport pertinent ;
- décrivant de façon détaillée, l'approche méthodologique à suivre pour la réalisation de la mission, les tâches assignées, ainsi que les résultats escomptés de cette mission ;
- décrivant le plan pour chacune des 08 formations y compris les syllabi et contenus ;
- comprenant la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts ;

d'autre part, une offre financière comprenant :

- un budget détaillé prenant en compte seulement les honoraires et la production de chaque livrable ;
- les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés ;
- le calendrier de versement.

8. Questions

Les questions éventuelles de clarification sont à adresser au Dr Arsène SANON (arsene.sanon@iucn.org) au plus tard le 15 mai 2021.

9. Durée de la mission

La mission de formation peut être étalée sur une durée de six (06) mois au maximum. La planification et l'organisation du temps de travail restent à l'initiative des consultants.

10. Budget

Le budget total de l'activité est préalablement évalué à un maximum de 100 hommes jours.

11. Remise des propositions

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'une offre technique et d'une offre financière qui devront parvenir au Bureau Régional l'UICN-PACO avant le 13 juin 2021 à 23 :59 heures (UTC-GMT) adressés à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale :

- Soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec la mention « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Formation des Professionnels de Lutte contre la Criminalité environnementale » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau UICN Ouaga 2000, derrière la Station Total Ouaga 2000, Ouagadougou, Burkina Faso.
- Soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre « Proposition - Gouvernance Régionale des Aires Protégées : « Formation des Professionnels de Lutte contre la Criminalité environnementale ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny-Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse «Ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org».

12. Evaluation des offres

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport qualité/prix selon les critères ci-dessous :

- La compréhension de la mission (10%) ;
- La qualification du chef de mission et de l'équipe (20%) ;
- La qualité de l'offre technique (40%) ;
- Le montant de l'offre financière (30%).